

Bon à savoir : En réponse à une question de monsieur le Maire, « Sos médecins » précise qu'il est possible d'obtenir une consultation médicale au siège de SOS Médecins Sens, sous les réserves suivantes.

Les consultations ont lieu de 20h à 23h au siège situé : 23 boulevard de Verdun à Sens.

En revanche, elles ne concernent que les demandes de **soins inopinés « aigus »** c'est à dire **qu'elles ne peuvent se substituer aux carences d'offres sur la continuité des soins.**

Les consultations ne sont accessibles que sur rendez-vous après appel au 36 24 et régulation médicale.

